

ARRETE N°35/2023
REFUSANT UNE AUTORISATION DE TRAVAUX

Demande déposée : le 03 février 2023	
Par :	SARL JOSEPHINE OSE
Représenté(e) par :	Madame Céline TRAPPLER
Demeurant :	39A chemin du Buchteren 68140 Sultzeren
Sur un terrain sis :	3 rue Saint Grégoire - 68140 Munster
Nature des Travaux :	Mise aux normes accessibilité - demande de dérogation

N° AT 068 226 23 R0001

Le Maire de la COMMUNE DE MUNSTER, Haut-Rhin

VU la demande d'autorisation présentée le 03 février 2023 par la SARL JOSEPHINE OSE représentée par Madame Céline TRAPPLER,

VU l'objet de la demande :

- pour la mise aux normes accessibilité – demande de dérogation du magasin JOSEPHINE OSE,
- sur un terrain situé 3 rue Saint Grégoire à Munster ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L111-7, L111-8, R111-19 à R111-19-26 et R 123-1 à R123-21,

Vu l'avis sans observation du Service Départemental d'Incendie et de Secours –Groupement prévention des risques incendie du 03 mars 2023 ;

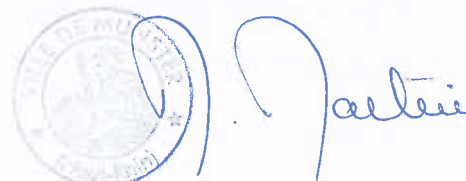
Vu l'avis défavorable - Sous commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées du 14 mars ;

Arrête :

Article 1 : La demande de dérogation n'est pas acceptée.

Article 2 : un nouveau dossier devra être déposé en respectant impérativement les prescriptions ci-annexées.

Munster, le 18 avril 2023
Monique MARTIN
Adjointe au Maire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales et devra faire l'objet de la publicité telle qu'elle est prévue à l'article L.424-7 du Code de l'Urbanisme.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enseiement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.